



LAEMMLE Chemicals AG
Öl und Chemie mit Verantwortung
Bläsimühle 2 – 6
CH-8322 Madetswil
+41 44 956 65 65
www.laemmlle-chemicals.ch

LAEMMLE
Oil and Chemicals

Consignes pour le prélèvement d'échantillons d'huile

Pour obtenir des résultats précis lors d'une analyse d'huile, il est recommandé de suivre les consignes suivantes.

Les technologies d'analyse modernes reposent sur la mesure du nombre de particules, de l'humidité ou des éléments en ppm (parties par million). La propreté du matériel de prélèvement est donc essentielle. LAEMMLE Chemicals AG (LCAG) attache une grande importance à la surveillance de la qualité de l'huile et formule les recommandations suivantes. LCAG n'engagera sa responsabilité sur l'état de l'huile que si la personne chargée du prélèvement a bien respecté les procédures stipulées. Pour obtenir des résultats exploitables, il ne suffit pas de prélever correctement l'échantillon d'huile, il faut aussi consigner les informations avec précision.

1.1 Flacon

Des flacons de prélèvement adaptés (de 500 ml) sont disponibles auprès de LCAG. Avant de commencer le prélèvement, assurez-vous que le flacon est bien propre, sec et exempt de tout contaminant potentiel. Il est interdit d'utiliser des bouteilles de boisson ou des pots de confiture pour le prélèvement des échantillons.

1.2 Formulaire d'accompagnement de l'échantillon

Tous les rapports d'analyse sont enregistrés dans notre base de données. Les futurs rapports portant sur les échantillons suivants seront associés à l'échantillon d'origine par machine, par numéro de série ou par numéro OMI du navire. Il est important de remplir complètement et scrupuleusement le formulaire d'accompagnement. En l'absence d'informations correctes, il nous est impossible de réaliser une analyse fiable et de rattacher les données à de précédents échantillons. Le formulaire d'accompagnement doit impérativement être envoyé avec l'échantillon d'huile.

2.1 Prélèvement d'huile moteur



L'échantillon doit être prélevé en condition de marche, si cela est possible, lorsque le moteur est chaud et que le fluide a circulé. C'est la seule manière d'obtenir un échantillon représentatif. Nous recommandons de prélever l'échantillon depuis le tube de la jauge d'huile au moyen d'un kit de prélèvement (disponible auprès de LCAG) ou au niveau du bouchon de vidange du carter.

Lors d'un prélèvement sur tube de la jauge d'huile ou au niveau du bouchon de vidange, il convient de se débarrasser des 200 premiers millilitres selon les règles d'élimination en vigueur. Refermer le flacon immédiatement après le prélèvement afin d'éviter toute contamination. Nous recommandons un échantillon d'au moins 200 ml.

2.2 Prélèvement d'huile de transmission



L'échantillon doit être prélevé en condition de marche, si cela est possible, lorsque la boîte de vitesses est chaude et que le fluide a circulé. C'est la seule manière d'obtenir un échantillon représentatif.

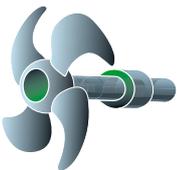
Lors d'un prélèvement avec un dispositif de prélèvement adapté, depuis le carter ou dans le conduit de retour **avant** l'unité de filtrage, il convient de se débarrasser des 200 premiers millilitres selon les règles d'élimination en vigueur. Refermer le flacon immédiatement après le prélèvement afin d'éviter toute contamination. Nous recommandons un échantillon d'au moins 200 ml.

2.3 Prélèvement d'huile hydraulique



L'échantillon doit être prélevé en condition de marche, si cela est possible, lorsque le système hydraulique est chaud et que le fluide a circulé. C'est la seule manière d'obtenir un échantillon représentatif. Le point de prélèvement est important et doit être mentionné sur le formulaire d'accompagnement. Les échantillons provenant de raccords rapides ou prélevés à l'extrémité de longs tuyaux (d'excavation par exemple) ne sont pas représentatifs de l'ensemble du contenu en huile et ne doivent pas être utilisés. Nous recommandons de réaliser un prélèvement sur la prise Minimess. Les fabricants de machines rappellent toutefois que les pressions sont généralement élevées au niveau de ce type de raccord. Aussi, seul un personnel formé devrait effectuer le prélèvement. Lors d'un prélèvement sur prise Minimess ou au niveau du bouchon de vidange du réservoir, il convient de se débarrasser des 500 premiers millilitres selon les règles d'élimination en vigueur. S'il y a de l'eau dans l'huile hydraulique, il convient d'effectuer un prélèvement au niveau du bouchon de vidange du réservoir, mais uniquement après avoir laissé refroidir la machine et une fois que l'eau et l'huile sont séparées. Nous recommandons un échantillon d'au moins 200 ml.

2.4 Prélèvement d'huile pour tube d'étambot



Selon la configuration du tube d'étambot, il existe plusieurs points de prélèvement possibles. Nous recommandons de ne pas réaliser de prélèvement depuis le réservoir puisque le lubrifiant est susceptible de stagner et d'accumuler humidité et contaminants. L'échantillon devrait être collecté depuis un bouchon de vidange, un raccord ou une vanne de pompe au fond du système du tube d'étambot, là où l'huile circule. Si vous collectez un échantillon depuis un système de filtration extérieur ou en ligne, il convient de le prélever **avant** tout élément filtrant ou toute pompe. Il convient de se débarrasser des 500 premiers millilitres selon les règles d'élimination en vigueur.

L'échantillon doit être prélevé en condition de marche, si cela est possible, lorsque le tube d'étambot est chaud et que le fluide a circulé. C'est la seule manière d'obtenir les résultats les plus représentatifs. Nous préconisons d'effectuer des prélèvements d'huile aux fréquences recommandées par la société de classification du navire ou par le fabricant du tube d'étambot ou du joint d'étanchéité de celui-ci. Un échantillon d'au moins 200 ml est nécessaire.

3.0 Aspects généraux

Assurez-vous que le flacon est bien propre, sec et exempt de tout contaminant potentiel. Ouvrez-le juste avant le prélèvement. Refermez-le immédiatement après. Il est vivement recommandé de systématiquement collecter les échantillons au même point de prélèvement.

Fréquence de prélèvement

Nous recommandons de prélever régulièrement des échantillons d'huile des machines conformément aux indications du tableau ci-dessous.

	Heures de fonctionnement	Période
Systèmes hydrauliques	env. 1000	12 mois
Boîtes de vitesses	env. 1000	12 mois
Gouvernails en acier	env. 1000	12 mois
Moteurs	env. 250 – 500	6 mois
Tubes d'étambot	env. 1000 – 1500	6 mois

Toutefois, les spécifications du fabricant prévalent sur ces recommandations. Avant d'envoyer un échantillon d'huile, le formulaire d'accompagnement doit être dûment rempli. Assurez-vous que chaque flacon dispose de la bonne étiquette. Les formulaires d'accompagnement et les étiquettes correspondantes sont disponibles chez votre distributeur ROXOR local ou directement auprès de LAEMMLE Chemicals AG.